



ECOLEDIRECTE

EcoleDirecte est un outil de communication entre les familles (parents, élèves) et les membres de NDO (professeurs, responsables de niveau, personnels éducatifs et administratifs).

Chaque membre de cette communauté dispose d'un code d'accès et d'un mot de passe qu'il peut modifier. Ces derniers sont personnels et ne doivent pas être diffusés. Pour des questions de responsabilité et de confidentialité, les élèves ne doivent pas avoir accès au compte de leurs parents.

En cas de perte du code d'accès, la responsable EcoleDirecte de l'établissement peut être contactée à surveillant1ere@ndo.fr

1. Le cahier de texte est rempli par les professeurs. Il doit être consulté par les élèves, mais ne saurait remplacer l'agenda personnel de l'élève.
Au cas où le professeur serait amené à modifier le travail donné en classe, un message serait envoyé aux élèves pour les prévenir.

2. L'espace de travail est géré par le professeur principal.

3. La messagerie permet d'entrer en contact avec les différents membres de la communauté éducative. Il est demandé à chaque utilisateur de s'interroger sur la pertinence de l'utilisation de la messagerie. En effet d'autres outils, tels que des rendez-vous téléphoniques ou en présentiel, sont parfois plus adaptés.

Chaque message doit :

- être adressé à l'interlocuteur concerné
- comporter un objet précis
- respecter les règles de la courtoisie. Il ne peut pas être un espace de décharge émotionnelle.

En effet, tout message est susceptible d'être transféré à un tiers de l'établissement non prévu comme destinataire initial.

De plus, tout membre de la communauté a droit à la déconnexion informatique. Ce qui sous-entend qu'il pourrait ne pas répondre par retour immédiat de mail notamment le soir, le week-end ou durant les vacances.

Cette charte a pour objectif de garantir une utilisation raisonnée et constructive d'EcoleDirecte au profit de l'élève.

Juillet 2022